



Province de Québec
MRC de Beauce-Sartigan
Municipalité de Saint-Benoît-Labre

AVIS DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 651-2025

MARDI 4 FÉVRIER 2025 À 19 H 30

À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 651-2025 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 447-2006

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière :

Que le conseil municipal, suite à l'adoption par sa résolution numéro 125897-01-2025 à sa séance ordinaire du 14 janvier 2025, du premier projet de règlement numéro 651-2025 qui a pour effet d'autoriser les résidences de tourisme en zone CA-41., tiendra une assemblée publique de consultation le 4 février 2025 à compter de 19 h 30, dans la salle municipale située au 216, Route 271, Saint-Benoît-Labre (Québec) G0M 1P0.

Qu'au cours de cette assemblée publique, le président d'assemblée expliquera le premier projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Que ce premier projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Que le premier projet de règlement peut être consulté au bureau municipal au 216, Route 271 à Saint-Benoît-Labre.

Donné à Saint-Benoît-Labre
Ce 20^e jour de janvier 2025

Coralie Rodrigue,
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Coralie Rodrigue, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil, ce 20^e jour de janvier 2025.

Coralie Rodrigue
Directrice générale et greffière-trésorière